



Plan d'action des services de soins continus

De 2017-2018 à 2021-2022



Septembre 2017



Table des matières

Message du ministre	1
Introduction.....	2
Notre approche	3
Le plan en un coup d'œil.....	4
Objectif 1.....	5
Objectif 2.....	8
Objectif 3.....	11
Objectif 4.....	13
Objectif 5.....	15

Message du ministre

À titre de ministre de la Santé et des Services sociaux et de ministre responsable des personnes âgées, c'est avec fierté que je présente au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) le *Plan d'action des services de soins continus*. Essentiellement, ce plan d'action nous permettra de soutenir les personnes âgées et les aînés afin qu'ils puissent vieillir chez eux ou recevoir un soutien adéquat si cela s'avère impossible.

Le GTNO reconnaît l'importance de la sagesse, des connaissances et de l'expérience que les personnes âgées et les aînés apportent à nos collectivités. Ils sont la pierre angulaire de notre riche héritage culturel et des savoirs traditionnels qui définissent le caractère unique des Territoires du Nord-Ouest. En améliorant les services de soins à domicile et de soins communautaires, nous permettrons aux personnes âgées et aux aînés de demeurer dans leur maison et dans leur collectivité aussi longtemps que possible et d'y conserver leur place respectée. Mais nous devons aussi nous occuper de nos aînés qui ne peuvent plus rester chez eux en mettant à leur disposition des services de soins de longue durée de grande qualité. Notre gouvernement s'engage à fournir aux personnes âgées et aux aînés les soins de santé les plus attentifs, efficaces et adaptés à leur culture, qu'ils demeurent dans leur maison ou qu'ils reçoivent des soins de longue durée.

Le *Plan d'action des services de soins continus* s'appuie sur les priorités du cadre stratégique de 2014 intitulé *Les aînés, piliers de nos collectivités*. Il s'inspire également de pratiques exemplaires pour définir les actions ciblées



qui nous permettront d'atteindre nos objectifs. Le *Plan d'action des services de soins continus*, en visant l'amélioration des services de soins continus à domicile et dans la collectivité, ainsi que des services de soins palliatifs et de soins de longue durée, s'inscrit directement dans le mandat du GTNO et dans le plan stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il nous tarde de déployer le *Plan d'action des services de soins continus*, lequel guidera non seulement le travail à accomplir pour offrir aux personnes âgées et aux aînés les meilleures chances possibles de vieillir là où ils le désireront, mais aussi les mesures à prendre pour concrétiser notre vision, c'est-à-dire *Des soins optimaux pour un avenir en santé*.

Introduction

Le présent *Plan d'action des services de soins continus* orientera le travail des cinq prochaines années pour permettre aux personnes âgées et aux aînés de vieillir chez eux tout en optimisant leur santé, leur mieux-être et leur qualité de vie. Pour faire de cette vision une réalité, il faudra élargir les possibilités, pour les personnes âgées et les aînés, de mener une vie active et autonome. Nous devons également renforcer les soins à domicile, les soins communautaires et le soutien apporté aux proches aidants, en plus d'améliorer les services de soins de longue durée et de soins palliatifs. Toutes les activités décrites dans le plan d'action ont une trame commune : elles visent ultimement l'adoption de pratiques exemplaires viables, de haute qualité et respectueuses de la culture dans tous les secteurs de la prestation des services de soins continus.

Le *Plan d'action des services de soins continus* vise l'atteinte des objectifs et engagements pertinents édictés par trois documents fondamentaux : le cadre stratégique *Les aînés, piliers de nos collectivités*, le plan stratégique *Votre bien-être, notre priorité* du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour 2016 à 2019. La majorité des activités du plan d'action soutiennent directement les domaines d'action définis dans le cadre stratégique *Les aînés, piliers de nos collectivités*, qui expose également les sept principes directeurs ayant guidé la rédaction du présent plan d'action (choix, respect et dignité, équité, sensibilisation, accès, sécurité, autonomie).

Pour que l'application du plan d'action réussisse, il faudra établir de solides partenariats et favoriser l'intégration du plan dans toutes les

régions des Territoires du Nord-Ouest. Le MSSS s'est engagé à collaborer à cette fin avec ses partenaires, soit l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest, l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River et l'Agence de services communautaires tlicho. Nombre d'activités détaillées dans le plan d'action nécessiteront en outre des partenariats et des relations collaboratives entre d'autres ministères du GTNO, les administrations municipales, ainsi que les organismes non gouvernementaux. Nous allons travailler avec nos partenaires pour nous assurer qu'un suivi adéquat sera effectué et que des rapports réguliers seront présentés pour rendre compte du progrès des actions prévues dans le plan, et notamment de l'avancement des engagements énoncés dans le mandat.

Le *Plan d'action des services de soins continus* contribue aux efforts globaux mis de l'avant par le MSSS pour concrétiser sa vision : *Des soins optimaux pour un avenir en santé*. Le plan d'action sera déployé en même temps et dans le même contexte que d'autres initiatives importantes telles que le plan d'action sur le mieux-être mental des enfants et des jeunes, ainsi que les plans d'action à venir ayant trait aux handicaps, à la santé mentale et au traitement des dépendances. Le *Plan d'action des services de soins continus* décrit le travail nécessaire pour que les services de soins continus assument pleinement leur rôle dans le continuum des services de santé et services sociaux essentiels offerts aux Ténéois.



Notre approche

Pour appuyer la réalisation des engagements définis dans le cadre stratégique *Les aînés, piliers de nos collectivités*, le mandat du GTNO et le plan stratégique du MSSS, le présent plan d'action cible l'atteinte du but fixé dans le plan stratégique *Votre bien-être, notre priorité*, qui est de « réduire les écarts et les obstacles entravant l'accès équitable à des programmes et à des services sûrs et respectueux de la culture qui répondent aux besoins des usagers ». Le plan d'action comprend cinq objectifs qui s'articulent principalement autour des thèmes suivants : le vieillissement en santé; les services de soins à domicile et de soins communautaires; les soins de longue durée; les soins palliatifs; les pratiques exemplaires viables et les soins respectueux de la culture.

Objectif :

En réponse à :

Favoriser le vieillissement en santé en élargissant les possibilités offertes et en améliorant les milieux de vie

- « *Les aînés, ...* » – Priorité n° 1 – Vieillesse saine et active
- « *Les aînés, ...* » – Priorité n° 5 – Collectivités à l'écoute des aînés
- Plan stratégique 2017-2020 du MSSS « *Votre bien-être, ...* » – Priorité n° 5

Améliorer les soins à domicile, les soins communautaires et le soutien aux aidants

- « *Les aînés, ...* » – Priorité n° 2 – Soins à domicile et dans la collectivité
- « *Les aînés, ...* » – Priorité n° 4 – Soutien pour les aidants
- Mandat du GTNO 2016-2019, Sécurité et mieux-être communautaires – Priorité n° 4.2.1)
- Plan stratégique 2017-2020 du MSSS « *Votre bien-être, ...* » – Priorité n° 5

Offrir un accès équitable à des soins de longue durée de grande qualité

- Mandat du GTNO 2016-2019 – Sécurité et mieux-être communautaires – Priorité n° 4.2.1)
- Plan stratégique 2017-2020 du MSSS « *Votre bien-être, ...* » – Priorité n° 5

Améliorer les soins palliatifs

- Mandat du GTNO 2016-2019, Sécurité et mieux-être communautaires – Priorité n° 4.2.1)
- Plan stratégique 2017-2020 du MSSS « *Votre bien-être, ...* » – Priorité n° 5

S'appuyer sur des pratiques exemplaires viables pour fournir des soins continus de grande qualité et respectueux de la culture

- « *Les aînés, ...* » – Priorité n° 3 – Prestation de services intégrée et coordonnée
- « *Les aînés, ...* » – Priorité n° 6 – Information récente à portée de main
- « *Les aînés, ...* » – Priorité n° 7 – Pratiques exemplaires viables
- Plan stratégique 2017-2020 du MSSS « *Votre bien-être, ...* » – Priorité n° 5

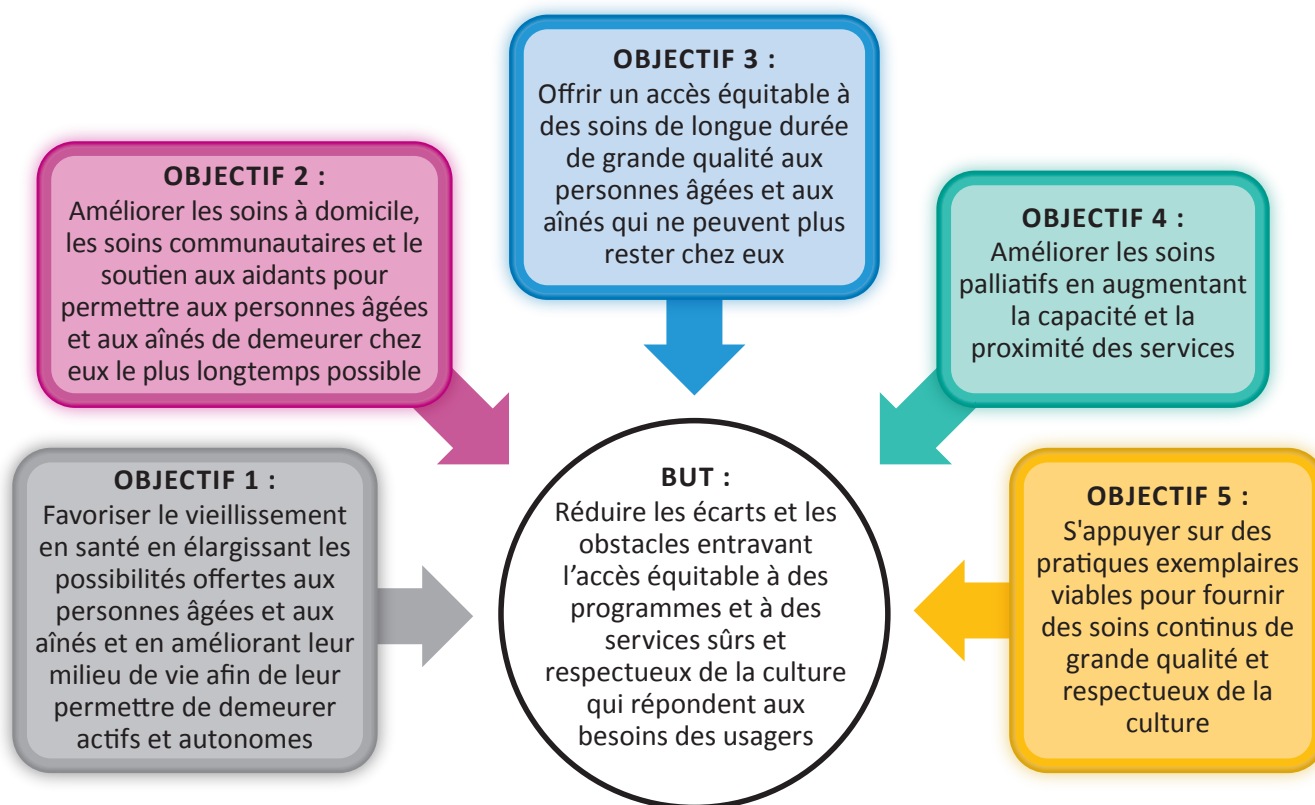
Le plan en un coup d'œil

Vision

Permettre aux personnes âgées et aux aînés des TNO de vieillir chez eux tout en optimisant leur santé, leur mieux-être et leur qualité de vie.

Principes directeurs

- Choix
- Respect et dignité
- Équité
- Sensibilisation
- Accès
- Sécurité
- Autonomie



Objectif 1

Objectif 1 : Favoriser le vieillissement en santé en élargissant les possibilités offertes aux personnes âgées et aux aînés et en améliorant leur milieu de vie afin de leur permettre de demeurer actifs et autonomes

Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Prévention des blessures</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer de travailler en partenariat avec l'Association des parcs et des loisirs des TNO (APLTNO) pour soutenir la prestation du programme de qualification « Functional Fitness for Falls Prevention » (aptitudes physiques fonctionnelles pour la prévention des chutes). (2017-2018 à 2021-2022) Améliorer les politiques et les pratiques en matière de soins continus pour aider à prévenir les blessures. (2017-2018 à 2019-2020) 	Diminuer les risques de chute et rendre les milieux de soins continus plus sûrs pour les personnes âgées et les aînés.	Les personnes âgées et les aînés subissent moins de chutes et autres blessures.
MAMC	<p>Vie active</p> <ul style="list-style-type: none"> Travailler avec le ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC), l'Association des collectivités des TNO (ACTNO) et la Société des aînés des TNO (SATNO) pour offrir des programmes et événements de vie active aux personnes âgées et aux aînés. (2017-2018 à 2021-2022) S'appuyer sur nos partenariats avec le MAMC et l'APLTNO pour élaborer une approche stratégique, complète et à long terme visant à étendre la prestation du programme « Exercices pour personnes âgées » et la formation qui y est rattachée. (2017-2018 à 2021-2022) 	Plus de personnes âgées et d'aînés participent aux programmes communautaires de vie active.	Des personnes âgées et des aînés plus actifs et en meilleure santé.
MSSS	<p>Violence envers les aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> En partenariat avec la SATNO, mettre au point des outils, des protocoles et des procédures d'intervention normalisés permettant aux fournisseurs de soins de santé de dépister la violence envers les aînés. (2017-2018 à 2021-2022) Maintenir le partenariat avec la SATNO pour appuyer les initiatives visant à sensibiliser le public à la violence envers les aînés aux TNO. (2017-2018 à 2021-2022) 	Une plus grande sensibilisation à la violence envers les aînés et des interventions rapides et appropriées.	Diminution du taux de violence envers les aînés aux TNO.

Objectif 1

Objectif 1 : Favoriser le vieillissement en santé en élargissant les possibilités offertes aux personnes âgées et aux aînés et en améliorant leur milieu de vie afin de leur permettre de demeurer actifs et autonomes			
Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
SHTNO	<p>Logements supervisés</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des modèles de logements supervisés pour les personnes âgées, les aînés et les personnes handicapées en collaboration avec la Société d'habitation des TNO (SHTNO). (2017-2018 à 2021-2022) S'assurer de prévoir des espaces permettant la tenue de programmes de jour dans les nouvelles installations de logement destinées aux personnes âgées et aux aînés. (2017-2018 à 2021-2022) 	Meilleure accessibilité et disponibilité de logements supervisés bien conçus pour les personnes âgées et les personnes handicapées.	Plus de personnes âgées et de personnes handicapées pourront vivre dans un logement supervisé si nécessaire et avoir accès à des programmes de jour pour adultes.
MAMC	<p>Services communautaires favorisant l'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir un partenariat avec le MAMC et l'ACTNO pour venir en aide aux municipalités afin qu'elles améliorent les services communautaires qui permettent aux personnes âgées et aux aînés de demeurer chez eux et d'être le plus autonomes possible (p. ex. accessibilité des transports, déneigement, aide pour les courses et le magasinage). (2017-2018 à 2021-2022) Travailler avec l'ACTNO pour encourager et soutenir les collectivités afin qu'elles utilisent le guide de l'environnement bâti et la trousse pour des collectivités en santé. (2017-2018 à 2021-2022) 	Les personnes âgées et les aînés ont accès à des services communautaires qui les aideront à demeurer chez eux plus longtemps.	Les personnes âgées et les aînés peuvent rester autonomes chez eux plus longtemps.



Objectif 1 : Favoriser le vieillissement en santé en élargissant les possibilités offertes aux personnes âgées et aux aînés et en améliorant leur milieu de vie afin de leur permettre de demeurer actifs et autonomes

Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Programmes de jour pour adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer d'étendre les programmes de jour pour adultes sur tout le territoire en collaboration avec les municipalités. (2017-2018 à 2021-2022) Élaborer et mettre à l'essai un modèle de programmes de jour à haute intensité pour les personnes âgées et les aînés qui vivent dans la collectivité et qui risquent d'avoir besoin de soins de longue durée. (2017-2018 à 2018-2019) 	Les programmes de jour pour adultes sont disponibles pour les aînés et les personnes âgées dans les collectivités participant au programme pilote.	Les personnes âgées et les aînés qui participent aux programmes de jour peuvent demeurer chez eux plus longtemps.
MSSS	<p>Personnes-ressources pour la maladie d'Alzheimer</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir un partenariat avec la Société de l'Alzheimer de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest pour trouver et former des personnes-ressources aux TNO. (2017-2018 à 2020-2021) 	Accroître la sensibilisation du public et la défense des droits des personnes atteintes d'Alzheimer et de démence.	Les Ténos atteints de la maladie d'Alzheimer ou de démence sont mieux compris et soutenus par les autres citoyens.



Objectif 2

Objectif 2 : Améliorer les soins à domicile, les soins communautaires et le soutien aux aidants pour permettre aux personnes âgées et aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible

Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Examen des soins à domicile et des soins communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder à une revue complète des services de soins à domicile et de soins communautaires pour chaque région et chaque collectivité des TNO. (2017-2018 à 2019-2020) • Définir l'offre principale des services de soins à domicile et de soins communautaires. (2017-2018 à 2019-2020) • Établir une norme pour le ratio en personnel communautaire par rapport à la population pour les soins à domicile et les soins communautaires. (2017-2018 à 2019-2020) 	Mieux comprendre les forces et les lacunes des services de soins à domicile et de soins communautaires; offrir des services plus équitables et mieux adaptés sur l'ensemble du territoire.	Les personnes âgées, les aînés et les autres usagers des soins à domicile et des soins communautaires ont accès à des niveaux de service équitables et adéquats.
MSSS	<p>Soins offerts par du personnel qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre des procédures d'accueil normalisées pour les soins à domicile et les soins communautaires. (2017-2018 à 2018-2019) • Normaliser les descriptions de postes dans le domaine des soins à domicile et des soins communautaires pour l'ensemble des TNO et ainsi respecter la norme 5.2.2 des TNO sur les soins continus. (2017-2018 à 2018-2019) • Augmenter le nombre d'aides de maintien à domicile diplômés en partenariat avec le Collège Aurora. (2017-2018 à 2018-2019) • Offrir de la formation aux infirmières autorisées et aux infirmières auxiliaires autorisées qui travaillent en soins à domicile et en soins communautaires pour qu'elles acquièrent des compétences spécialisées pertinentes (p. ex. soins gériatriques, soins des pieds, soins des plaies, pratique infirmière en milieu rural et isolé). (2017-2018 à 2019-2020) 	Une main-d'œuvre plus qualifiée pour offrir des soins à domicile et des soins communautaires dans l'ensemble des TNO.	Les personnes âgées, les aînés et les autres usagers des soins à domicile et des soins communautaires reçoivent des services de meilleure qualité.

Objectif 2 : Améliorer les soins à domicile, les soins communautaires et le soutien aux aidants pour permettre aux personnes âgées et aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible

Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Accès à du soutien clinique pour les professionnels de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à l'aide et aux ressources en gériatrie, en réhabilitation (physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et audiologie) et en gestion des maladies chroniques pour accroître la capacité d'action des fournisseurs de soins. (2018-2019 à 2021-2022)¹ 	Les professionnels des soins à domicile et des soins communautaires sont mieux soutenus dans la prestation des soins cliniques.	Les personnes âgées, les aînés et les autres usagers des soins à domicile et des soins communautaires reçoivent des services de meilleure qualité.
MSSS	<p>Programme de rémunération des aidants naturels et communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir et mettre à l'essai un programme de rémunération des aidants naturels et communautaires qui offrira aux personnes âgées, aux aînés et aux personnes handicapées la possibilité d'autogérer leurs soins. (2017-2018 à 2019-2020) 	Préparer un document de discussion ainsi qu'un programme pilote de rémunération des aidants naturels et communautaires dans certaines collectivités sélectionnées.	Les personnes âgées, les aînés et les personnes handicapées ont la possibilité d'autogérer leurs soins.

¹ Aussi mentionné dans l'objectif 3, sous la rubrique « Main-d'œuvre qualifiée pour la prestation de soins de longue durée ».



Objectif 2

Objectif 2 : Améliorer les soins à domicile, les soins communautaires et le soutien aux aidants pour permettre aux personnes âgées et aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible

Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Soutien aux aidants naturels et communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder à une évaluation territoriale des besoins des aidants naturels et communautaires. (2017-2018 à 2019-2020) • Mettre en œuvre des mesures de soutien aux aidants en se fondant sur la recherche intergouvernementale et la recherche sur les pratiques exemplaires pertinentes pour le contexte nordique et isolé des TNO. (2018-2019) • Augmenter le nombre d'heures de répit du maintien à domicile (à court terme) pour les aidants naturels. (2017-2018 à 2021-2022) • Concevoir et mettre en œuvre un programme de soutien pour les aidants vivant avec des aînés ou des personnes âgées fragiles ou souffrant de démence. (2017-2018 à 2019-2020) 	Les aidants naturels et communautaires sont mieux soutenus dans les soins qu'ils prodiguent à leurs proches à domicile.	Réduire la charge de travail et l'épuisement des aidants, ce qui permettra aux personnes âgées et aux aînés de demeurer chez eux plus longtemps.
MSSS	<p>Information pour les aidants naturels et communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'accès à de l'information culturellement adaptée pour les aidants naturels et communautaires des TNO. (2018-2019) • Créer une page Web qui servira de point de convergence pour l'information, la formation et les ressources à l'intention des aidants. (2018-2019) • Évaluer et réviser le <i>Guide à l'intention des aidants naturels des TNO</i>. (2018-2019) 	Les aidants naturels et communautaires ont accès à l'information la plus à jour et sont mieux soutenus dans les soins qu'ils prodiguent à leurs proches à domicile.	Les personnes âgées et les aînés reçoivent des soins de meilleure qualité de la part de leur famille et des autres aidants communautaires.



Objectif 3

Objectif 3 : Offrir un accès équitable à des soins de longue durée de grande qualité aux personnes âgées et aux aînés qui ne peuvent plus rester chez eux

Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Main-d'œuvre qualifiée pour la prestation de soins de longue durée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre des procédures d'accueil normalisées pour les soins de longue durée (SLD). (2017-2018 à 2018-2019) • Normaliser les descriptions de postes en SLD pour l'ensemble des TNO afin de respecter la norme 5.2.2 sur les soins continus. (2017-2018 à 2018-2019) • Augmenter, en partenariat avec le Collège Aurora, le nombre d'aides-soignants résidents détenant un diplôme de travailleur de soutien. (2017-2018 à 2018-2019) • Offrir de la formation aux infirmières autorisées et aux infirmières auxiliaires autorisées pour qu'elles acquièrent des compétences spécialisées pertinentes (p. ex. soins gériatriques, soins de la démence, comportements réactifs, soins palliatifs). (2017-2018 à 2018-2019) • Améliorer l'accès à l'aide et aux ressources en gériatrie et en réhabilitation (physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et audiologie) et en gestion des maladies chroniques pour accroître la capacité d'action des fournisseurs de soins. (2018-2019 à 2021-2022)² 	La main-d'œuvre ténioise du domaine des SLD sera plus compétente et mieux soutenue.	Les personnes âgées et les aînés vivant dans des établissements de SLD recevront des services de meilleure qualité.
MSSS	<p>Amélioration de la prestation des services de soins de longue durée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de promouvoir le programme « Supportive Pathways » ainsi que les formations axées sur les compétences (comme le programme P.I.E.C.E.S.) pour permettre au personnel d'appliquer uniformément une approche centrée sur la personne qui encourage le respect et la compassion dans la prestation de soins aux patients souffrant de démence et la gestion des comportements réactifs. (2017-2018 à 2020-2021) 	Approche normalisée de la prestation des services de SLD.	

² Aussi mentionné dans l'objectif 3, sous la rubrique « Main-d'œuvre qualifiée pour la prestation de soins de longue durée ».

Objectif 3

Objectif 3 : Offrir un accès équitable à des soins de longue durée de grande qualité aux personnes âgées et aux aînés qui ne peuvent plus rester chez eux			
Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Amélioration du fonctionnement des soins de longue durée</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le système InterRAI pour confirmer les besoins de placements en soins de longue durée partout aux TNO. Continuer de surveiller l'utilisation des lits de soins de longue durée ainsi que les données de la liste d'attente territoriale, afin d'établir des projections validées de la demande de lits. (2017-2018 à 2021-2022) En tenant compte des besoins projetés et documentés, prévoir l'augmentation du nombre de lits de soins de longue durée dans tout le territoire pour répondre à la demande dans l'avenir. (2017-2018 à 2021-2022) Proposer d'autres possibilités de financement pour assurer l'efficacité et la viabilité de la prestation de soins de longue durée, notamment en ajustant les tarifs liés aux chambres et à l'hébergement en fonction de la solvabilité des clients. (2017-2018 à 2021-2022) 	Les décisions touchant l'évaluation et le fonctionnement des SLD sont prises grâce à des processus uniformes et fondés sur des données probantes.	Les personnes âgées et les aînés ont un accès équitable aux SLD lorsqu'ils en ont besoin.
MSSS	<p>Soins de rétablissement</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir un modèle de soins de rétablissement prévoyant des séjours de courte durée en centres de SLD pour les patients qui n'ont plus besoin d'être hospitalisés, mais qui doivent récupérer encore un peu avant de rentrer chez eux. (2017-2018 à 2020-2021) 	Mise en place d'un modèle de soins de rétablissement aux TNO.	Des hospitalisations plus courtes et un retour plus rapide dans la collectivité ou la région d'origine pour les personnes âgées, les aînés et les autres résidents des TNO.
MSSS	<p>Cadre de réglementation des soins de longue durée</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre un cadre de réglementation des soins de longue durée aux TNO. (2017-2018 à 2021-2022) 	Les établissements de SLD des TNO sont encadrés par des lois.	Une prestation des services de SLD plus uniforme et des niveaux de responsabilité plus élevés pour les fournisseurs de services.

Objectif 4

Objectif 4 : Améliorer les soins palliatifs en améliorant la capacité et la proximité des services			
Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Approche normalisée des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer l'approche palliative au modèle des services de soins des TNO en collaboration avec la SATNO. (2017-2018 à 2021-2022) Élaborer un processus obligatoire normalisé pour la planification avancée des soins et l'établissement des objectifs de soins qui devra être utilisé pour tous les patients en phase palliative. (2017-2018 à 2021-2022) Pour les soins palliatifs, normaliser : <ul style="list-style-type: none"> les modèles de soins; les lignes directrices de pratique clinique; les outils de soutien à la prise de décisions cliniques. (2017-2018 à 2021-2022) 	Des services de soins palliatifs équitables et uniformes disponibles sur tout le territoire.	Les Ténois reçoivent des services de soins palliatifs de meilleure qualité lorsqu'ils en ont besoin, à domicile ou près de chez eux ou de la collectivité où ils habitent.
MSSS	<p>Ressources physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une liste normalisée où figurent les médicaments en stock utilisés en soins palliatifs pour la gestion des symptômes. (2017-2018 à 2021-2022) Créer une banque d'équipement et de matériel adapté aux soins palliatifs que pourront louer les patients ayant reçu un diagnostic nécessitant des soins palliatifs. (2017-2018 à 2021-2022) 	Les Ténois qui ont besoin de soins palliatifs ont accès aux médicaments et à l'équipement nécessaires.	
MSSS	<p>Une main-d'œuvre qualifiée et bien soutenue</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer un bottin des professionnels de la santé ténois formés en soins palliatifs. (2018-2019 à 2021-2022) Mettre en place un réseau de soutien clinique pour les fournisseurs de soins palliatifs des TNO qui sera accessible 24 heures par jour et 7 jours par semaine et dont les spécialistes offriront consultation et soutien sur les questions de soins palliatifs et de soins de fin de vie. (2018-2019 à 2021-2022) Continuer de soutenir les initiatives de formation ayant trait aux soins palliatifs et aux soins de fin de vie. (2017-2018 à 2021-2022) 	Les professionnels de la santé des TNO qui prodiguent des soins palliatifs enrichissent leurs connaissances et leurs compétences et reçoivent davantage de soutien.	

Objectif 4

Objectif 4 : Améliorer les soins palliatifs en améliorant la capacité et la proximité des services			
Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Soins palliatifs respectueux de la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que l'information propre au contexte culturel ténéois et portant sur les pratiques de soins de fin de vie soit facilement accessible pour les fournisseurs de soins et les patients. (2017-2018 à 2021-2022) • Encourager le personnel des soins continus à participer à des formations de sensibilisation culturelle. (2017-2018 à 2021-2022) • En consultation avec les experts des soins palliatifs traditionnels, adapter les outils canadiens pour qu'ils permettent de discuter avec le patient de ses directives personnelles au besoin. (2017-2018 à 2021-2022) • Vérifier, auprès des aînés et en collaboration avec la SATNO, la pertinence et l'exactitude du contenu des guides <i>Talking about End of Life Care</i> (Parlons des soins en fin de vie) destinés aux fournisseurs de soins primaires; si nécessaire, réviser les documents et distribuer les nouvelles versions. (2017-2018 à 2021-2022) • Adapter les modèles de planification avancée des soins au contexte et à la culture. (2017-2018 à 2021-2022) 	L'information et les outils en lien avec les soins palliatifs sont disponibles dans des formats adaptés à la culture, et les services offerts sont également respectueux de la culture.	Les Ténéois qui ont besoin de soins palliatifs reçoivent des services respectueux de leur culture.



Objectif 5

Objectif 5 : S'appuyer sur des pratiques exemplaires viables pour fournir des soins continus de grande qualité et respectueux de la culture

Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Soins respectueux de la culture centrés sur la personne ou la famille</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer aux soins une approche centrée sur la personne ou la famille qui soit respectueuse de la culture dans tous les secteurs des services de soins continus. (2017-2018 à 2019-2020) Offrir de la formation sur les soins respectueux de la culture et centrés sur la personne et la famille au personnel de première ligne et aux superviseurs œuvrant dans le domaine des soins continus. (2018-2019 à 2019-2020) 	Les services de soins continus bénéficient d'une approche centrée sur la personne ou la famille et respectueuse de la culture.	Les patients qui ont besoin de soins continus voient leur culture respectée.
MSSS	<p>Amélioration des procédures fondamentales en soins continus</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des politiques et des procédures territoriales pour l'aiguillage, l'admission, l'évaluation, le traitement et la planification des sorties. (2017-2018 à 2021-2022) Établir une procédure normalisée de signalement des événements sentinelles dans l'ensemble des services de soins continus. (2017-2018 à 2021-2022) 	Amélioration et uniformisation des procédures fondamentales de soins continus.	Les patients recevant des soins continus bénéficient de services plus uniformes et de meilleure qualité.



Objectif 5

Objectif 5 : S'appuyer sur des pratiques exemplaires viables pour fournir des soins continus de grande qualité et respectueux de la culture

Responsable	Activités et échéanciers	Réalisations	Résultats
MSSS	<p>Système d'évaluation InterRAI</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le système InterRAI dans tous les programmes, les établissements et les processus d'admission de soins continus des TNO : <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le système InterRAI d'évaluation des établissements de soins de longue durée. Mettre en œuvre le système InterRAI d'évaluation des soins à domicile. (2018-2019 à 2021-2022) Offrir de la formation au personnel utilisant le système InterRAI. (2018-2019 à 2021-2022) Utiliser le système InterRAI pour favoriser l'intégration et la communication entre les équipes de soins. (2020-2021 à 2021-2022) Encourager l'utilisation du système InterRAI pour cerner les besoins des patients en matière de soins et renforcer les mécanismes d'aiguillage. (2020-2021 à 2021-2022). Encourager l'utilisation du système InterRAI pour recueillir, compiler et communiquer des indicateurs de qualité en collaboration avec l'Institut canadien d'information sur la santé. (2020-2021 à 2021-2022) 	Mise en place d'un système d'évaluation complet, homogène et fondé sur des données probantes dans tous les services de soins continus et de soins palliatifs.	Un accès plus équitable aux soins continus, une continuité des soins améliorée, ainsi que des transitions moins abruptes entre les différents niveaux de soins.
MSSS	<p>Aide médicale à mourir</p> <ul style="list-style-type: none"> Offrir de la formation pour veiller à ce que tout le personnel des soins continus connaisse bien les procédures et les protocoles à suivre, ainsi que les formulaires à remplir, lorsqu'un patient fait une demande d'information sur les services d'aide médicale à mourir ou une demande d'accès à ces services. (2017-2018) 	Le personnel des soins continus est formé pour fournir des renseignements précis et expliquer les procédures approuvées en cas de demande sur l'aide médicale à mourir.	Les patients des soins continus ont accès à des renseignements précis et peuvent accéder aux procédures approuvées d'aide médicale à mourir lorsqu'ils en font la demande.

If you would like this information in another official language, call us.

Anglais

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.

Français

Kĩspin ki nitawih̄tĩn ē nĩhĩyawih̄k ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cri

Tłjchq yatı k'èè. Dı wegodı newq dè, gots'o gonede.

Tłjchq

ʔerih̄t'ıs Dēne Sųłıné yatı t'a huts'elkēr xa beyáyatı theʔą ʔat'e, nuwe ts'ēn yóftı.

Chipewyan

Edı gondı dehgháh got'ıe zhatıé k'èè edat'éh enahddhę nıde naxets'ę edahfı.

Esclave du Sud

K'áhshó got'ıne xədə k'e hederı ʔedıht'é yerıniwę níde dúle.

Esclave du Nord

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijahch'uu zhit yinothtan jı', diits'at ginohkhii.

Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqłuta.

Inuvialuktun

Ċ^bdċ ɳɳ^ᶜbΔ^c ʌɹLJΔɹ^c Δɔ^bɳɳ^cɹ^ᶜɹ^cɳ^b, ɹ^cɹ^cɳ^cɔ^c ɹ^cɳ^bɹ^cɹ^cɳ^bɳ^c.

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

1-855-846-9601

